



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

LOGEMENTS - 2010 - 2015

Financé par le

CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois





REALISATION

AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisé dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2010 et 2015 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : www.batietude.fr



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

CONSTRUCTION NEUVE : GENERALITES

Le ministère de l'écologie , du développement durable et de l'énergie, publie mensuellement (M+28) :

- ⇒ Les permis de construire déposés (liste exhaustive avec détails par permis)
- ⇒ Les permis de construire acceptés (liste exhaustive avec détails par permis)

Les chiffres publiés sont produits à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis déposés/acceptés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (étude, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne 4 mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné.

Les déclarations de mises en chantier, **sont à l'initiative des pétitionnaires** : il faut environ 3 mois pour collecter 50% des mises en chantiers d'un mois donné.

Les permis de construire déclarés commencés, au contraire, sont publiés à la même cadence mais sous la forme de cumuls par région et en national.

Site Sit@del :

« À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte.

Les résultats estimés en date réelle (données brutes et CVS-CJO) sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. »

OBJECTIF ET CONTEXTE

- ✈ L'univers de référence est l'ensemble des opérations autorisées sur l'année 2015 (permis déposés et acceptés en 2015) source Sit@del.
- ✈ L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire après double stratification : régionale et temporelle (mois).
- ✈ Les interviews des maîtres d'ouvrage ont été réalisées :
 - 🏠 Entre 2 et 4 mois après la délivrance du permis de construire (les chiffres communiqués représentent pour l'essentiel les ventes constatées en 2016)
- ✈ Introduction de la notion de surface de plancher:
 - 🏠 Depuis le 1^{er} mars 2012, la surface de plancher est l'unique référence pour l'application de l'ensemble de règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON.
- ✈ L'étude ici présentée porte sur 3 cibles principales (taille d'échantillon)
 - 🏠 MII (2.000) ⇒ Maisons individuelles isolées
 - 🏠 MIG (1.000) ⇒ Maisons individuelles isolées
 - 🏠 MIG (1.000) ⇒ Logements collectifs

CONSTRUCTION NEUVE 2015 (déclarés commencés, France métropolitaine) 50,3 millions de m²



RESIDENTIEL

343 123 logements (-3,7% vs 2014)
28 millions de m² (-5,3% vs 2014)
56% de la surface totale de plancher



NON RESIDENTIEL (y compris Agricole)

22,3 millions de m² (-8,8% vs 2014)
44% de la surface totale de
plancher

TOTAL LOGEMENTS

343 123 logements en 2015 contre 356 200 en 2014 soit -3,7%

28,2%



MAISONS INDIVIDUELLES ISOLEES

96 665 (-7,7%)

10,5%



MAISONS INDIVIDUELLES GROUPEES

36 076 (-7,7%)

53,8%



LOGEMENTS COLLECTIFS

184 472 (-1,2%)

7,6%



RESIDENCES

25 910 (+1,2%)

Total logements collectifs + résidences : 61,3%

Le poids des logements collectifs + résidences sur la totalité des logements construits en France ne cesse de progresser :

52% en 2012; 55% en 2013; 60% en 2014; 61,3% en 2015.

LOGEMENTS : CONSTRUCTION NEUVE 2015 :

En 2015, la construction neuve des bâtiments LOGEMENTS représente 343 123 logements, en baisse de 3,7% versus 2014 et une surface de 28 millions de m², en baisse de 5,3%. (On construit donc des logements plus petits).

Ces baisses affectent davantage les maisons individuelles - 7,7% que les logements collectifs, -1,2%.

PRINCIPAUX RESULTATS CONCERNANT LE BOIS : en 2015, des parts de marché stables ou en baisse, mais une baisse en volume.

- ➔ Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ? (exprimé en surface de plancher) une part de marché **stable à 3,4%**, mais une surface de plancher concernée (volume) en baisse par rapport à 2014 : - 19%
Attention, cette moyenne des bâtiments LOGEMENTS cache des disparités très importantes. EX : en parts de marchés, 0,8% en LC, 2,8% en MIG, 6,1% en MII.
- ➔ Comment sera assuré le remplissage des façades ? (exprimé en surface de façade) une part de marché **en baisse par rapport à 2014 : 6,2% (-1,1 points)**, et une surface de façade concernée (volume) en baisse : - 20%
- ➔ Comment sera assuré le revêtement de façade ? (exprimé en surface de façade) une part de marché **en baisse par rapport à 2014 : 6% (-0,7 point)**, et une surface de façade concernée (volume) en baisse : - 17%

➔ Quel sera la structure de la couverture : (exprimé en surface de toiture), on constate une stabilité de la toiture terrasse 16,5% de parts de marché sur l'ensemble des logements.

En maisons individuelles isolées, la charpente traditionnelle représente 45,1% de parts de marché +9,2 points au détriment la charpente industrielle 47,5% de parts de marché -9 points.

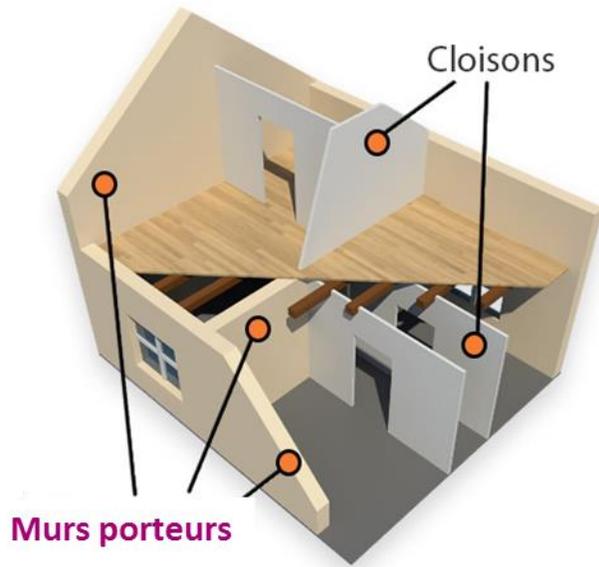
En maisons individuelles groupées, la charpente traditionnelle représente 72,1% de parts de marché -3,7 points et la charpente industrielle 14,8% de parts de marché +2,7 points.

Concernant les logements collectifs, le bois comme matériau de structure de la couverture, obtient une part de marché de 53,2%, en hausse de 3,7 points.

LOGEMENTS

MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

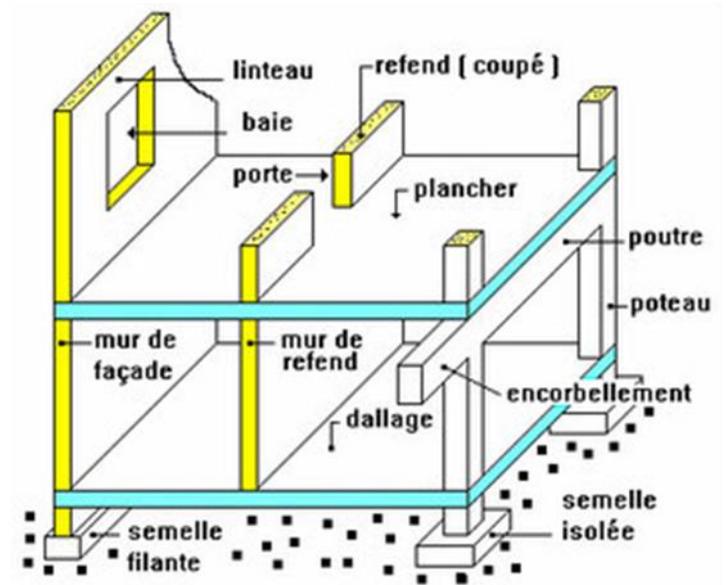
Quel sera le matériau de la structure porteuse du bâtiment?



Structure porteuse du bâtiment

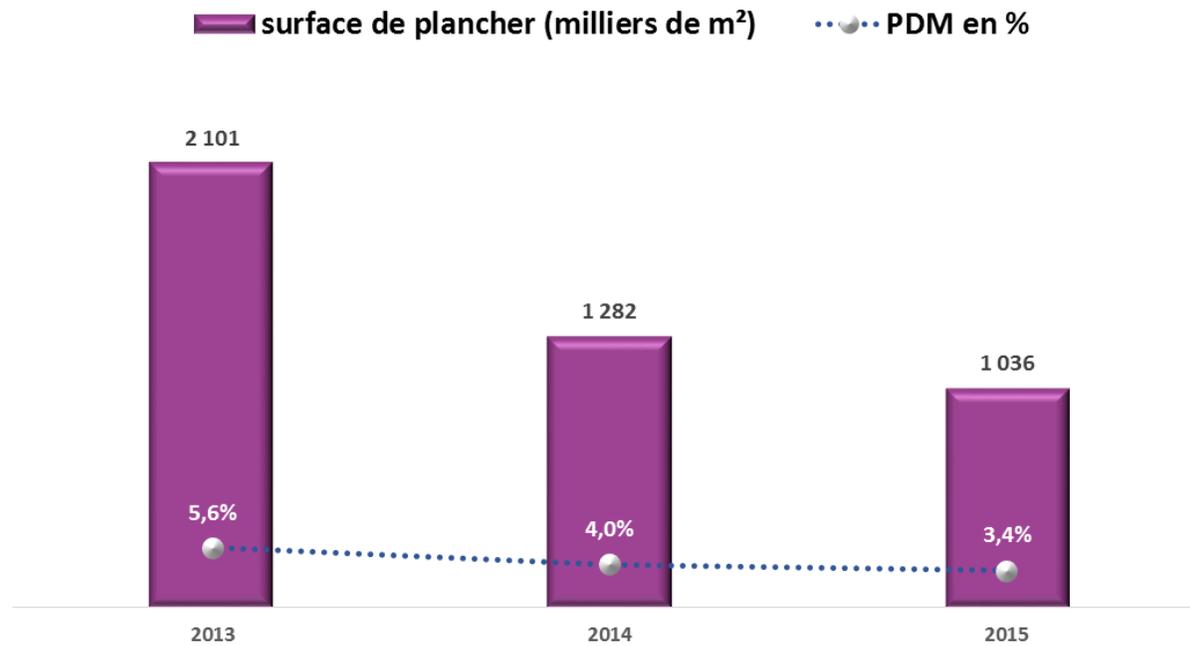
- Murs porteurs
- Poteau acier
- Poteau béton
- Poteau bois

Structure poteau/poutre



MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

Résultats exclusifs



LOGEMENTS

FACADES : REMPLISSAGE, REVETEMENT

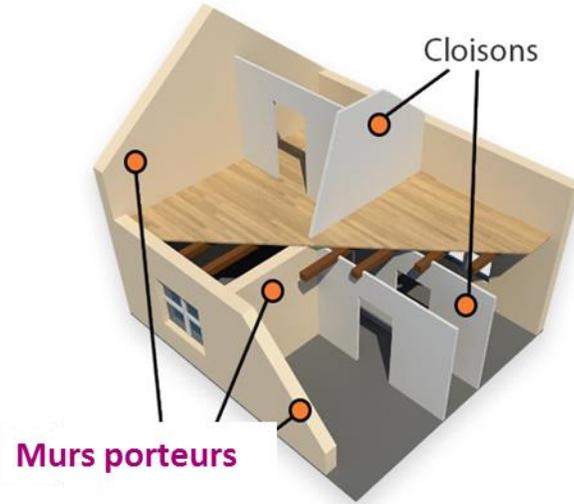
Quel sera le matériau remplissage des murs de façades/revêtement des façades ?

Remplissage des murs de façade et/ou murs porteurs

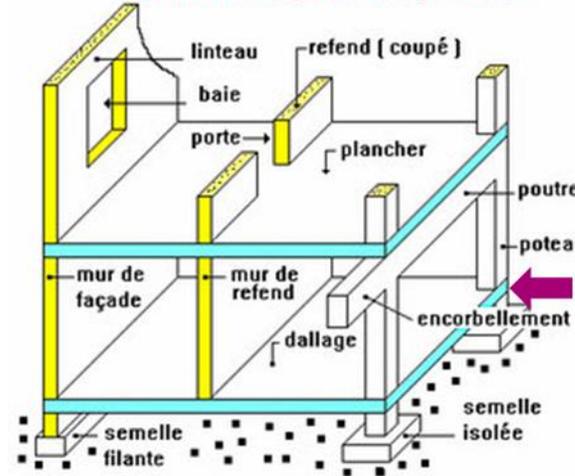
- Parpaing
- Béton banché
- Béton cellulaire
- Béton préfabriqué
- Brique
- Bois
- Pierre
- Autres solutions

Revêtement de façade

- Béton
- Enduit
- Peinture
- Pierre
- Brique
- Bois
- PVC
- Acier
- Autres solutions



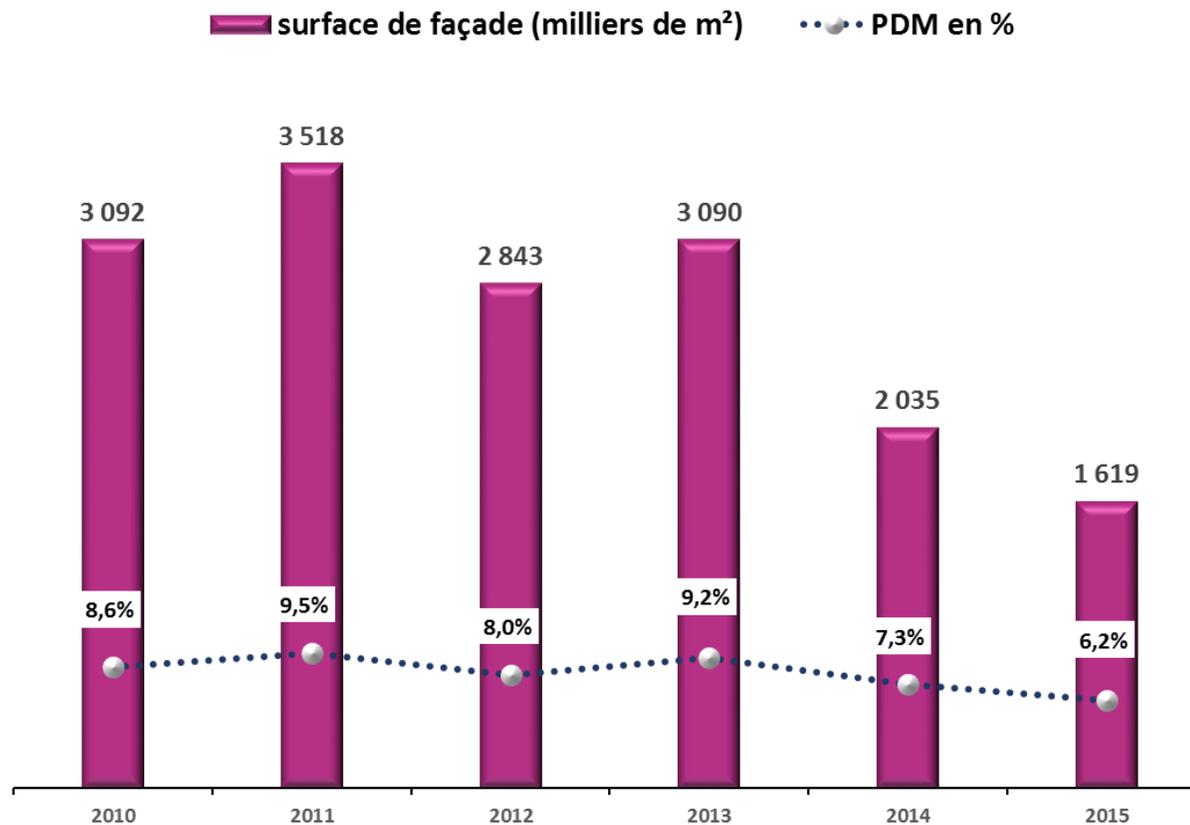
Structure poteau/poutre



Remplissage des murs de façade

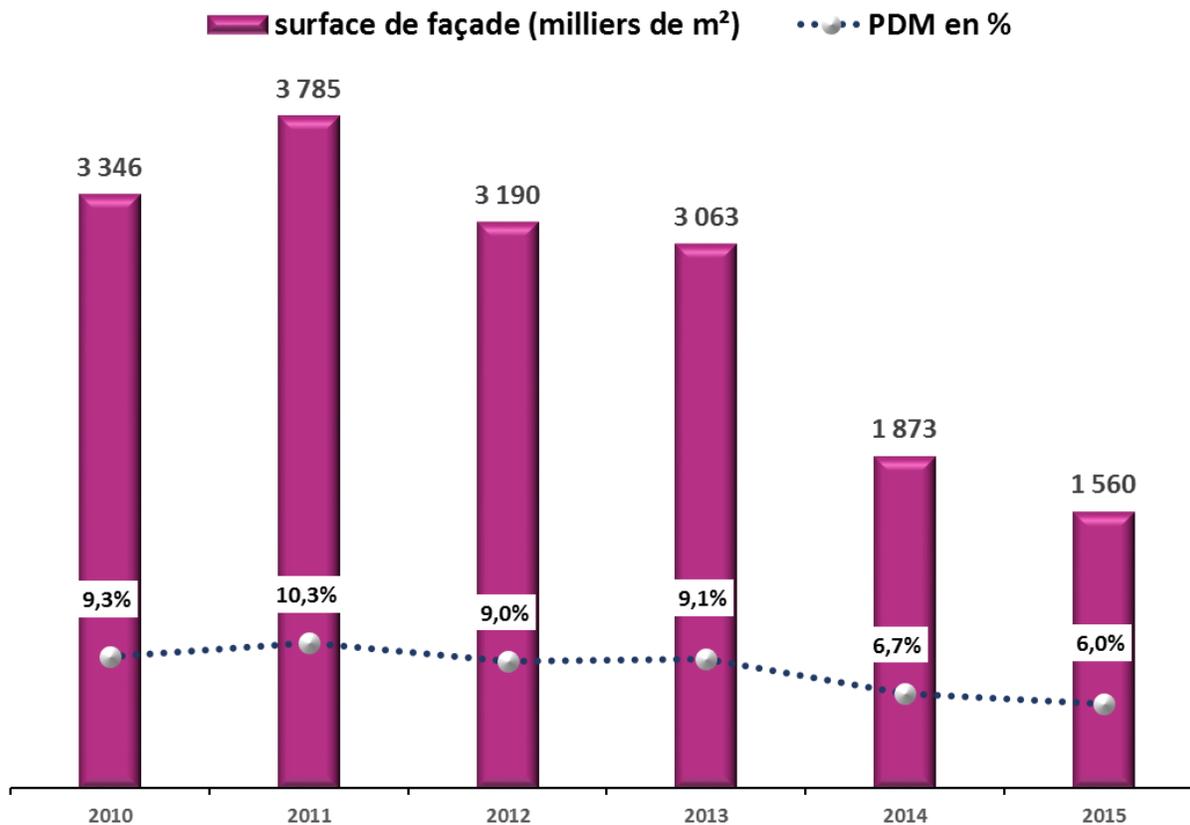
REPLISSAGE DES FACADES : BOIS (bois massif, ossature bois, autres)

Résultats exclusifs



REVETEMENT DES FACADES : BOIS

Résultats exclusifs



LOGEMENTS

TOITURE : STRUCTURE ET SUPPORT TOITURE TERRASSE

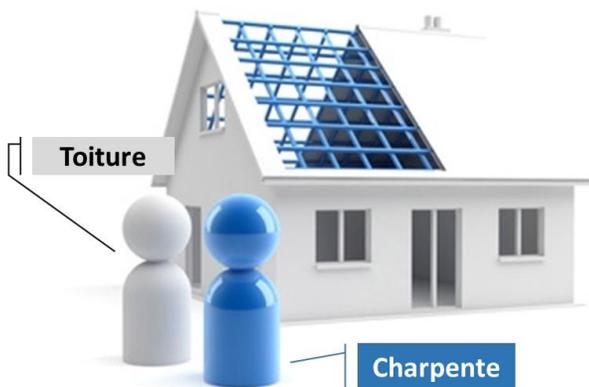
Quelle sera la structure de la toiture/support toit terrasse?

Structure de la toiture

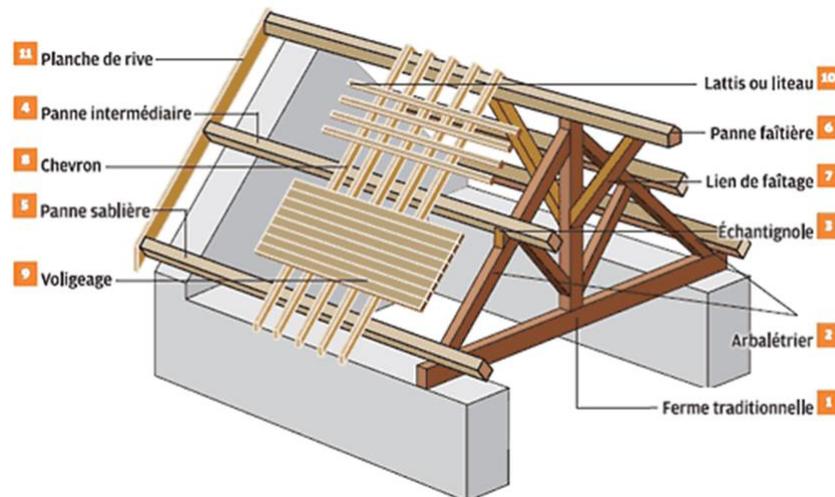
- Toit terrasse
- Charpente industrielle
- Charpente traditionnelle

Support toit terrasse

- Bois
- Béton
- Bac acier
- Autres solutions



Charpente toiture

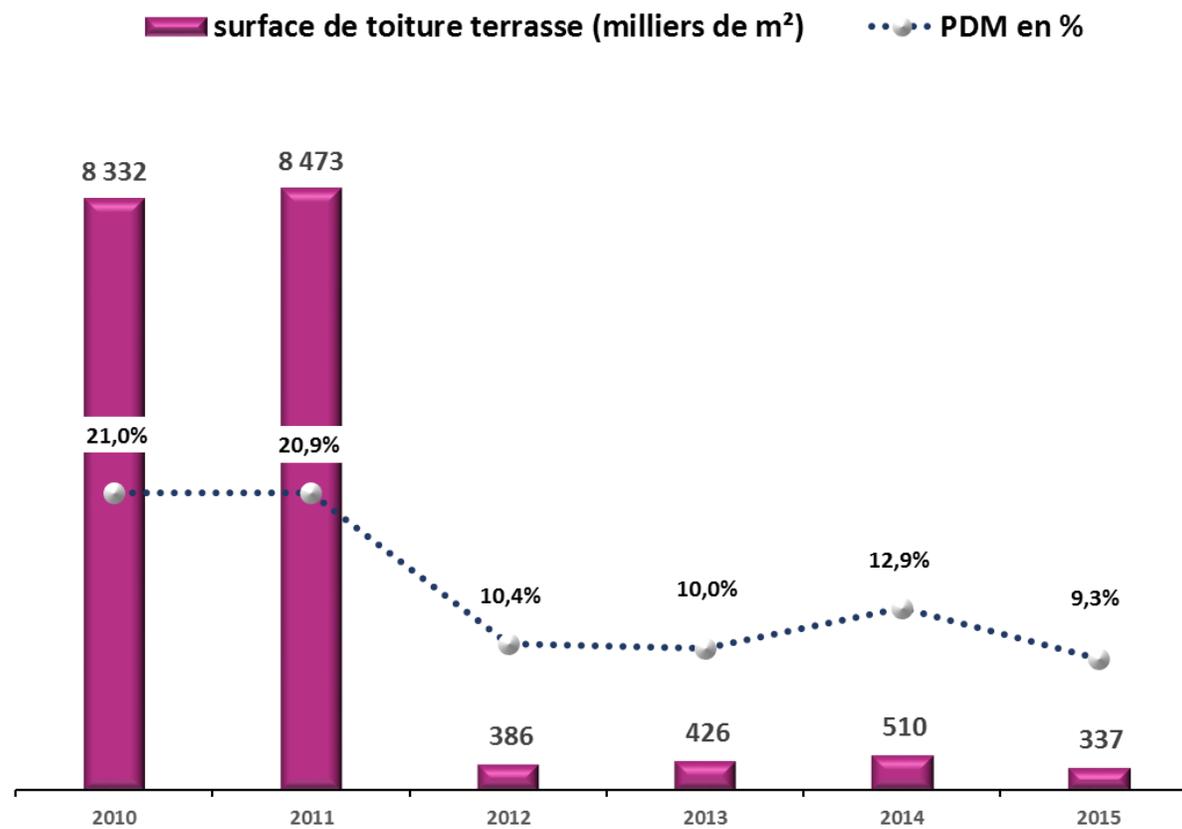


Support toit terrasse



SUPPORT TOIT TERRASSE

Résultats exclusifs



LOGEMENTS

TECHNIQUE DE FABRICATION DES PLANCHERS, REVÊTEMENT DES SOLS

Quelle sera la technique de fabrication des planchers et le matériau du revêtement des sols?

Technique de fabrication des planchers

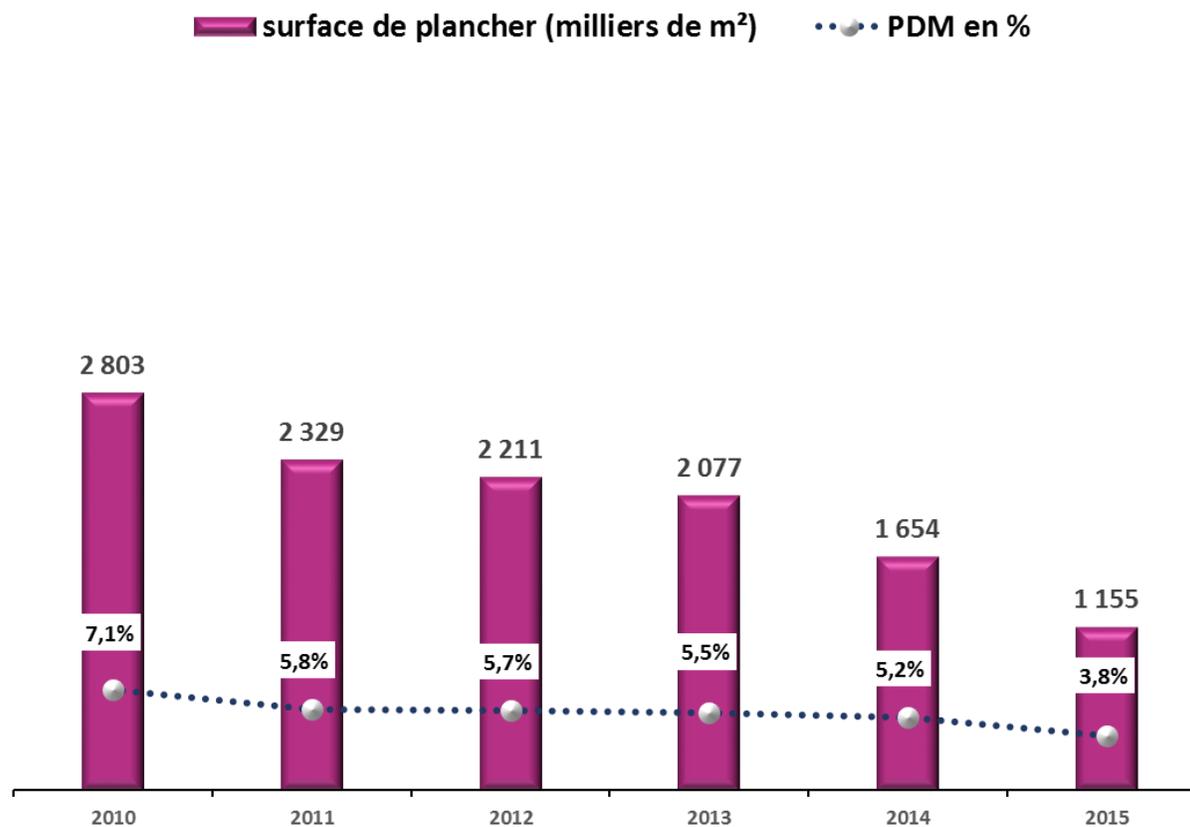
- Poutrelle + hourdis béton
- Poutrelle + hourdis léger
- Béton
- Bois
- Autres solutions

Revêtement des sols

- Carrelage
- Parquet
- Moquette
- Linoléum
- Pierre, marbre, granit
- Plastique
- Autres solutions

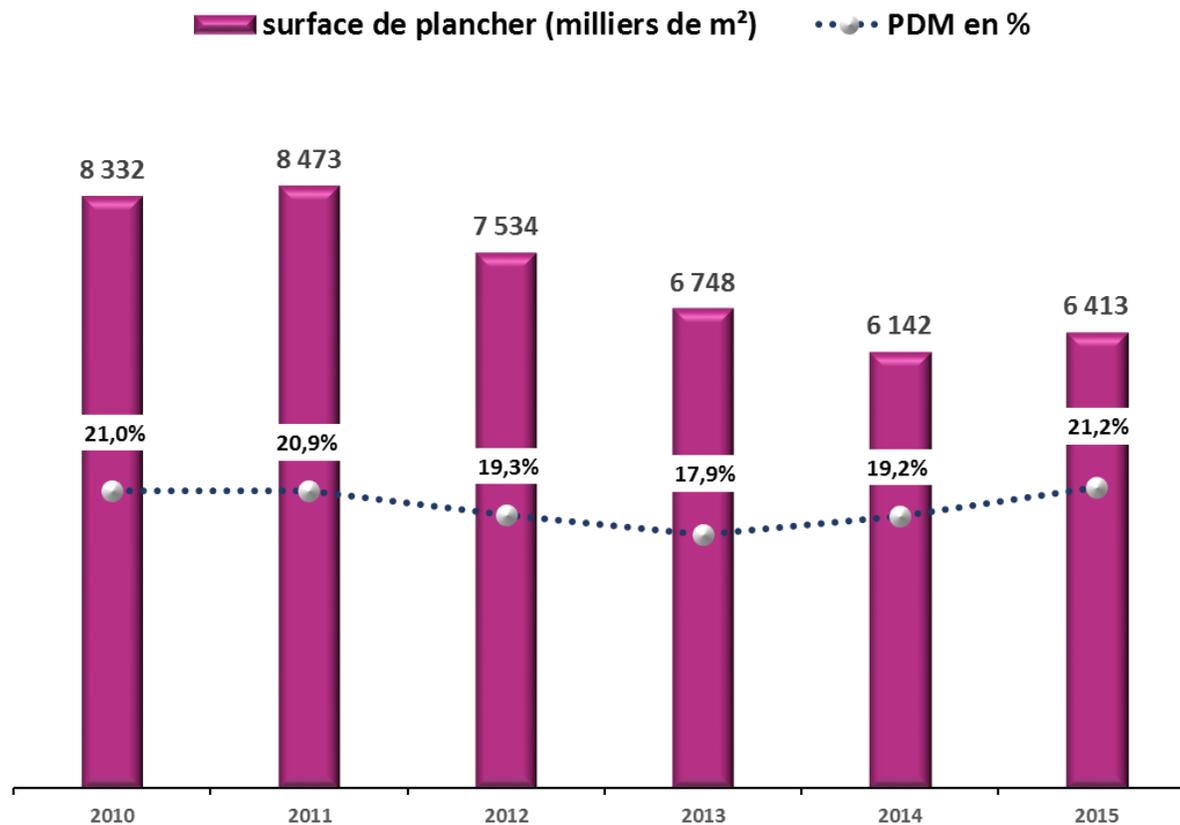
TECHNIQUE DE FABRICATION DES PLANCHERS : BOIS

Résultats exclusifs



REVETEMENT DES SOLS : PARQUET STATIFIE

Résultats exclusifs



POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



CAPEB

www.capeb.fr



UICB

www.batibois.org



UMB-FFB

www.umb.ffbatiment.fr



UIPC

www.uipc-contreplaque.fr



UIPP

www.uipp.fr



UFME

www.ufme.fr